



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

## Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 10-14 juin 2019

Distribution: générale

Point 8 de l'ordre du jour

Date: 18 mars 2019

WFP/EB.A/2019/8-B/3/DRAFT

Original: anglais

Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Projet de plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique (2019-2022)

Durée	1 <sup>er</sup> juillet 2019-30 juin 2022
Coût total pour le PAM	12 925 215 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes*	3

\* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

### Résumé

*"Nous n'essayons pas seulement de sauver nos îles, c'est le monde entier que nous tentons de sauver. Si les îles du Pacifique disparaissent, il sera alors déjà trop tard pour le reste du monde."*

*Tony A. de Brum, Ministre des affaires étrangères de la République des Îles Marshall*

La région du Pacifique est constituée par un ensemble riche et varié de pays et de territoires ayant chacun ses problèmes bien particuliers, d'où la nécessité d'une stratégie multipays souple capable de s'adapter aux besoins de chacun d'entre eux et à la diversité de leurs populations. Elle est frappée en moyenne par trois catastrophes graves par an – inondations, sécheresse et cyclones, mais aussi séismes, tsunamis et éruptions volcaniques. Sur les vingt pays où les catastrophes entraînent chaque année le recul moyen du produit intérieur brut le plus marqué, huit sont des

### Coordonnateur responsable:

M. D. Kaatrud  
Directeur régional  
Asie et Pacifique  
courriel: [david.kaatrud@wfp.org](mailto:david.kaatrud@wfp.org)

pays et territoires insulaires du Pacifique<sup>1</sup>. À moyen et à long terme, le nombre et l'ampleur des catastrophes climatiques devraient augmenter. Il semble aussi que leur fréquence augmente, en particulier pour les cycles des phénomènes El Niño et La Niña<sup>2</sup>.

Comme ils vivent dans les zones côtières<sup>3</sup>, les habitants des îles du Pacifique sont très vulnérables face à l'élévation du niveau de la mer<sup>4</sup>, qui menace l'existence même des nations atolls des Îles Marshall, de Kiribati, des Tokélaou et des Tuvalu. Ils sont tous concernés par ces phénomènes d'origine climatique, mais ce sont des facteurs comme la richesse, le sexe, les inégalités, l'âge et la mobilité qui déterminent la vulnérabilité et la résilience individuelles face aux catastrophes.

L'isolement des pays et territoires insulaires du Pacifique et la fragilité de leurs écosystèmes ainsi que leur petite taille (à l'exception de la Papouasie-Nouvelle-Guinée) les rendent extrêmement vulnérables et posent de graves problèmes de gestion des risques qui en découlent. Les capacités nationales de gestion et de réduction des risques de catastrophe sont donc cruciales pour en atténuer les effets négatifs sur le développement local, national et régional.

Après le passage du cyclone tropical Pam, qui a dévasté Vanuatu en 2015, le PAM et ses partenaires sont convenus de renforcer les organismes nationaux de gestion des catastrophes dans les pays et territoires insulaires du Pacifique en recourant à l'action sectorielle groupée et, avec l'encouragement des Gouvernements de l'Australie, des Fidji et de la Nouvelle-Zélande, le PAM a ouvert un bureau à Suva, aux Fidji. En 2016, les Fidji ont été frappées par le cyclone tropical Winston, le plus violent qui ait jamais touché un littoral de l'hémisphère Sud.

La même année, face à l'impact grandissant d'une sécheresse provoquée par le phénomène El Niño, le Coordonnateur résident des Nations Unies et le centre national de gestion des catastrophes de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont sollicité l'assistance du PAM, qui a répondu en lançant une opération d'urgence de courte durée. Le PAM a continué d'apporter une aide à la Papouasie-Nouvelle-Guinée en vue de renforcer l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de faciliter ainsi la prise des décisions. En 2018, le PAM a lancé une opération d'urgence limitée en réponse à un séisme de magnitude 7,5.

Les interventions efficaces du PAM à Vanuatu, aux Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont apporté de précieux enseignements sur l'importance d'une présence dans le Pacifique pour mieux comprendre les problèmes sociaux, culturels et politiques complexes qui ont une incidence sur le succès de toute forme d'assistance destinée à renforcer les capacités des pays de la région.

Depuis trois ans, le PAM a, dans le Pacifique, dirigé les modules de la logistique et des télécommunications d'urgence et codirigé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture le module de la sécurité alimentaire. Il a également codirigé avec Oxfam le groupe de travail régional sur l'assistance monétaire et fourni une assistance à la Papouasie-Nouvelle-Guinée en matière de collecte et d'analyse de données pour assurer le suivi

---

<sup>1</sup> Les pays et territoires insulaires du Pacifique sont notamment les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Cook, les Îles Marshall, les Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Tokélaou, les Tonga, les Tuvalu et Vanuatu.

<sup>2</sup> Dans la plupart des pays et territoires insulaires du Pacifique, le phénomène El Niño augmente le risque de sécheresse résultant de la hausse des températures et des précipitations inférieures à la moyenne entre décembre et février. À Kiribati, à Nauru et aux Tuvalu, les épisodes d'El Niño sont généralement associés à de fortes précipitations et à des risques d'inondations côtières.

<sup>3</sup> À l'exception des populations qui vivent sur les hauts plateaux des Fidji, des Îles Salomon, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Vanuatu.

<sup>4</sup> Les analyses des mesures effectuées indiquent que le niveau des eaux de l'océan Pacifique s'est élevé au rythme d'au moins 3 à 5 millimètres par an, voire plus rapidement, contre une moyenne mondiale de 3 millimètres par an au cours des 20 dernières années. L'élévation du niveau de la mer peut considérablement endommager des infrastructures côtières essentielles comme les ports et d'autres installations maritimes. Elle entraîne une salinisation des sols qui a des effets délétères sur la productivité de terres agricoles de la région dont la superficie est déjà limitée, et une intensification des ondes de tempête qui aggrave les dégâts causés par les cyclones.

de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité dans le pays, en partenariat avec le centre national de gestion des catastrophes et le système des Nations Unies.

Tirant parti de cette expérience, et à la demande de certains membres du Conseil d'administration, le présent plan stratégique multipays provisoire expose la stratégie proposée par le PAM pour améliorer la capacité des pays et territoires insulaires du Pacifique à réduire les risques de catastrophe, à se préparer et à faire face aux catastrophes. La stratégie du PAM met l'accent sur les partenariats et l'innovation, en recourant à l'approche sectorielle pour conduire le renforcement des capacités nationales en matière de logistique, de télécommunications d'urgence et de sécurité alimentaire. Activés en permanence dans le Pacifique, ces modules sont au nombre des dispositifs qui appuient les organismes nationaux de gestion des catastrophes, et sont donc les plus adaptés pour exécuter le présent plan stratégique multipays provisoire, en collaboration avec nos partenaires. L'égalité des sexes, la prise en compte des handicaps et les principes inhérents à la protection sont des aspects centraux de la stratégie, afin de prendre en compte les besoins des hommes, des femmes, des garçons et des filles, quels que soient leur âge et leurs capacités, et d'y répondre en veillant à garantir la participation de tous.

Le présent plan stratégique multipays provisoire ne se rapporte qu'à l'objectif de développement durable 17, le but étant de s'assurer que les catastrophes qui frappent les pays et territoires insulaires du Pacifique sont dûment prises en charge par des dispositifs régionaux et nationaux d'intervention adéquats, coordonnés, rapides et efficaces. Les aspects liés aux priorités de l'objectif de développement durable 2 concernant la sécurité alimentaire et la nutrition seront pris en charge en mettant en place des partenariats efficaces, notamment avec les autres organismes ayant leur siège à Rome.

Tous les transferts assurés au titre du présent plan stratégique multipays provisoire se feront sous forme d'activités de renforcement des capacités; aucune assistance alimentaire directe, ni en nature ni sous forme monétaire, n'est envisagée. Conscient que le Pacifique peut servir d'incubateur d'idées, le PAM cherche à établir des partenariats, en particulier avec le secteur privé, afin de trouver des solutions innovantes pour combler les lacunes en matière de données et d'étudier de nouvelles options d'intervention d'urgence.

Le présent plan stratégique multipays provisoire est conforme à la Stratégie des Nations Unies pour le Pacifique (2018-2022) et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2018-2022 pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il contribue à l'obtention de l'effet direct 1 concernant le changement climatique, la résilience face aux catastrophes et la protection de l'environnement<sup>5</sup>, de l'effet direct 2 sur l'égalité femmes-hommes de la Stratégie des Nations Unies pour le Pacifique, et de l'effet direct 3 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement portant sur la gestion durable des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité et le renforcement de la résilience face aux effets du changement climatique et aux catastrophes<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> La Stratégie des Nations Unies pour le Pacifique (2018-2022) privilégie la prise en compte de la gestion du changement climatique et des risques de catastrophe dans les programmes afin de promouvoir un développement résilient et durable dans le Pacifique. L'effet direct 1 est le suivant: "D'ici à 2022, la résilience des personnes et des écosystèmes face aux effets du changement climatique, à la variabilité du climat et aux catastrophes s'améliore, et la protection de l'environnement est renforcée dans le Pacifique." Tous les organismes des Nations Unies menant des opérations dans le Pacifique ont adhéré à cette stratégie, qui a été ratifiée par 14 représentants de pays et territoires insulaires du Pacifique.

<sup>6</sup> "D'ici à 2022, la gestion des ressources environnementales et des risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes s'améliore en Papouasie-Nouvelle-Guinée."

## Projet de décision\*

Le Conseil:

- i) approuve le plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique (2019–2022) (WFP/EB.A/2019/8-B/3), pour un coût total pour le PAM de 12 925 215 dollars É.-U; et
- ii) prenant acte de la note liminaire qui figure au document WFP/EB.A/2019/8-B/3, décide que, s'agissant des dispositions du Règlement général et du Règlement financier du PAM qui s'appliquent à la mise en œuvre du plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique (2019-2022), l'expression "Plan stratégique de pays provisoire" se réfère au plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique (2019-2022) et que par le terme "pays", il faut entendre les différents pays et territoires couverts par le plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

### Note liminaire

Comme indiqué dans le document intitulé "Point sur la feuille de route intégrée"<sup>7</sup> de 2018, il est envisagé de recourir à des plans stratégiques multipays dans des situations où le PAM travaille sur des thèmes communs à un certain nombre de petits pays sans qu'aucun PSP ou PSPP ait été mis en œuvre dans lesdits pays. Dans ces cas, le plan stratégique multipays couvre plusieurs pays; il est considéré comme un plan unique s'appliquant à tous les pays où le PAM envisage de le mettre en œuvre et il est approuvé comme tel. Un seul document de programme (comprenant un seul budget de portefeuille de pays) sera donc présenté au Conseil d'administration pour approbation, après quoi il sera mis en œuvre suivant les mêmes modalités que les autres PSP. Comme la responsabilité du suivi et des rapports sur les progrès accomplis pour atteindre les cibles des ODD au niveau national incombe aux gouvernements nationaux, les effets directs stratégiques du plan stratégique multipays seront mis en œuvre de manière à tenir compte de la conjoncture dans chacun des pays relevant du plan stratégique multipays, et certains effets directs stratégiques pourraient ne s'appliquer qu'à un groupe restreint des pays couverts par le plan stratégique multipays.

Étant donné que la feuille de route intégrée prévoit qu'un PSP ou un PSPP est un document propre à un seul pays, et que le Règlement général et le Règlement financier du PAM (tels que modifiés par le Conseil d'administration en novembre 2018<sup>8</sup>) font usage des termes "plan stratégique de pays" et "pays" mais ne font pas référence à des plans stratégiques multipays ni à des groupes de pays, le Conseil d'administration devra autoriser, pour permettre la mise en œuvre du présent plan stratégique multipays provisoire, que le Règlement général, le Règlement financier et l'annexe relative aux pouvoirs délégués par le Conseil au Directeur exécutif soient interprétés de manière à ce que l'expression "plan stratégique de pays" se réfère au "plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique" et le terme "pays" soit entendu comme se référant aux différents pays et territoires couverts par le plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique.

## 1. Analyse de la situation

### 1.1 Contexte

1. Les pays et territoires insulaires du Pacifique comptent 10 millions d'habitants pour 530 000 kilomètres carrés de terres répartis sur une superficie qui représente plus de 15 pour cent de la surface de la Terre. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est la plus peuplée, avec 7,6 millions d'habitants, et les Tokélaou les moins peuplées, avec seulement 1 200 habitants<sup>9</sup>. La densité de la population varie considérablement, la plus forte se trouvant à Nauru et aux Tuvalu, et la plus faible à Nioué. La population de Nauru est entièrement urbaine, mais, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, 13 pour cent seulement de la population vivent en milieu urbain<sup>10</sup>.
2. Les croyances et les pratiques socioculturelles continuent à perpétuer les inégalités entre les sexes. Les femmes et les filles en particulier sont confrontées à des obstacles en matière de participation égalitaire à l'éducation, à l'emploi rémunéré et aux décisions publiques, et n'ont que peu de droits sur la terre, la propriété et d'autres ressources. Il existe de grandes disparités en termes d'espérance de vie à la naissance: les femmes vivent en moyenne 12 ans de plus au Samoa qu'à Nauru; l'espérance de vie des hommes au Samoa est de 17 ans supérieure à celle des hommes à Nauru.

<sup>7</sup> WFP/EB.2/2018/5-A/1, paragraphes 48 à 52.

<sup>8</sup> WFP/EB.2/2018/5-A/1.

<sup>9</sup> Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). 2014. *Population and Development Profiles: Pacific Island Countries*.

<sup>10</sup> Communauté du Pacifique. 2018. *2018 Pocket Statistical Summary*.

3. Dans les pays et territoires insulaires du Pacifique, les migrations internes et l'émigration influent fortement sur le mode de vie, les inégalités entre les sexes, la structure de la population et le produit intérieur brut (PIB). Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, environ 16 000 habitants des îles du Pacifique, généralement des hommes en âge de travailler, quittent leur foyer chaque année. Par conséquent, certains pays et territoires insulaires du Pacifique, comme les Îles Marshall, Kiribati, le Samoa, les Tonga et les Tuvalu, comptent un grand nombre de ménages dirigés par une femme et sont donc fortement tributaires des envois de fonds<sup>11</sup>.
4. Le risque élevé de catastrophes liées au climat – allant des cyclones tropicaux et des ondes de tempête aux inondations, à la sécheresse et à l'élévation du niveau de la mer – est le dénominateur commun de tous les pays et territoires insulaires du Pacifique. Les petits États insulaires en développement sont particulièrement vulnérables face aux changements climatiques et en subissent les effets de façon disproportionnée, en particulier l'élévation du niveau de la mer, les cyclones tropicaux, la hausse des températures et la modification des régimes pluviométriques. À moyen et long terme, on s'attend à ce que les catastrophes climatiques croissent en nombre et en intensité, en particulier celles associées aux cycles El Niño et La Niña, avec à la clé la perte de vies humaines et la disparition de moyens d'existence, de zones côtières de peuplement et d'écosystèmes, ainsi que des pertes économiques de grande ampleur<sup>12</sup>. En outre, la région est confrontée à des risques géophysiques tels que des éruptions volcaniques, des séismes et des tsunamis.
5. L'augmentation du nombre et de l'intensité des risques naturels menace la sûreté et la sécurité des habitants des îles du Pacifique, les économies nationales et le milieu naturel. Elle est aussi le principal facteur d'insécurité alimentaire dans la région. La moitié des 10 pays où le risque de catastrophe est le plus élevé au monde est constituée de pays et territoires insulaires du Pacifique: les Fidji, les Îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Tonga et Vanuatu<sup>13</sup>.

## **1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2**

### ***Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2***

6. Guidés par leurs gouvernements, les pays et territoires insulaires du Pacifique progressent de manière importante vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable (ODD) 2, mais les progrès sont inégaux et se voient menacés par le risque accru de catastrophe naturelle. En raison de la situation difficile dans l'ensemble de la région, les inégalités entre les sexes, la faim chronique et la malnutrition persistent. La présente section décrit le contexte de l'action menée pour atteindre les cibles de l'ODD 2 en partenariat avec les gouvernements, le secteur privé et les organisations nationales, régionales et internationales.
7. *Accès à une alimentation suffisante tout au long de l'année (cible 1 de l'ODD 2)*. D'après l'aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Asie et Pacifique de 2018<sup>14</sup>, la prévalence de la sous-alimentation en Océanie est en progression puisqu'elle est passée de 5,2 pour cent en 2010 à 7 pour cent en 2017. Cette tendance est symptomatique

---

<sup>11</sup> Banque mondiale. 2018. *Migration and Remittances Data*.

<sup>12</sup> Germanwatch. 2018. *Global Climate Risk Index 2018. Who suffers most from extreme weather events? Weather-related loss events in 2016 and 1997 to 2016*.

<sup>13</sup> Bündnis Entwicklung Hilft. 2018. *World Risk Report 2018*.

<sup>14</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et autres (FAO). 2018. *Asia and the Pacific Regional Overview of Food Security and Nutrition: Accelerating Progress towards the SDGs*. Voir: [https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000100058/download/?\\_ga=2.192899114.1668895290.1549012592-298904814.1505738065](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000100058/download/?_ga=2.192899114.1668895290.1549012592-298904814.1505738065).

de facteurs structurels ayant de graves répercussions sur le secteur agricole, notamment des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le PAM recueille des données en utilisant l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue, et ce dans le cadre de la surveillance régulière de la sécurité alimentaire mise en place pour appuyer le centre national de gestion des catastrophes. Il a constaté que l'insécurité alimentaire grave augmente rapidement après une catastrophe naturelle, touchant souvent plus de 40 pour cent de la population. Une récente étude de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires montre qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée l'apport énergétique des populations pauvres est en moyenne inférieur à 1 550 kilocalories par jour dans les zones considérées<sup>15</sup>.

8. *Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)*<sup>16</sup>. On estime que 38 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique dans la sous-région du Pacifique, où la prévalence du retard de croissance est la plus forte au monde<sup>17</sup>. Malheureusement, c'est aussi la seule sous-région où les taux de retard de croissance augmentent depuis l'an 2000, alors qu'ils ont baissé de 10 pour cent à l'échelle mondiale. Dans le même temps, on y observe une forte progression de la prévalence de la surcharge pondérale, la proportion des enfants de moins de 5 ans en surpoids étant passée de 4,7 pour cent en 2000 à 8,7 pour cent en 2017. La prévalence de l'émaciation y est très variable, avec des taux très élevés en Papouasie-Nouvelle-Guinée (14 pour cent) et dans les Îles Salomon (8 pour cent) et des taux relativement faibles aux Îles Marshall, aux Tuvalu et à Vanuatu<sup>18</sup>. La prévalence des carences en micronutriments chez les femmes enceintes de 15 à 49 ans est de 29 pour cent dans la sous-région. L'anémie maternelle est donc un problème de santé publique<sup>19</sup>.
9. *Double la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (cible 3 de l'ODD 2)*. Pour les nombreux ménages du Pacifique qui dépendent d'une économie de subsistance, toute mauvaise récolte de cultures vivrières est catastrophique. Comme la plupart des denrées de base sont des cultures potagères récoltées par rotation et que le stockage des aliments n'est pas une pratique courante<sup>20</sup>, les perturbations inhérentes aux catastrophes naturelles se répercutent immédiatement sur la production vivrière, les revenus et l'accès à l'alimentation des populations vulnérables. Les résultats de l'enquête réalisée en Papouasie-Nouvelle-Guinée indiquent que les pertes de revenus tirés des activités de subsistance sont importantes et qu'il faut au moins six mois pour s'en remettre<sup>21</sup>. Compte tenu des problèmes de transport, des pertes de production locales et des mauvaises récoltes, de tels incidents ne tardent pas à se traduire par une insécurité alimentaire transitoire. Pour renforcer la résilience des femmes dans la sous-région du Pacifique et s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité les plus tenaces, il est essentiel de

---

<sup>15</sup> Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2019. *Papua New Guinea Household Survey on Food Systems (2018): Initial findings*. Voir: <http://www.ifpri.org/publication/synopsis-papua-new-guinea-household-survey-food-systems-2018-initial-findings>. Les données présentées dans cette note de recherche ne sont pas ventilées par sexe.

<sup>16</sup> Malheureusement, dans les ressources disponibles, les données sur la malnutrition ne sont pas ventilées par sexe.

<sup>17</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)/Organisation mondiale de la Santé (OMS)/Groupe de la Banque mondiale. 2018. *Levels and Trends in Child Malnutrition: UNICEF/World Health Organization/World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates: Key findings of the 2018 edition*.

<sup>18</sup> FAO/PAM/UNICEF/OMS. 2018. *Asia and the Pacific Regional Overview of Food Security and Nutrition: Accelerating progress towards the SDGs*.

<sup>19</sup> UNICEF. 2017. *Analyse de la situation des enfants et des femmes dans les pays insulaires du Pacifique*, Coram International, bureau de l'UNICEF pour le Pacifique, mai 2017.

<sup>20</sup> À la différence des céréales, les aliments de base de nombreux pays et territoires insulaires du Pacifique, qui sont des racines et des tubercules, ne peuvent pas être stockés durant de longues périodes.

<sup>21</sup> Programme de surveillance de la sécurité alimentaire du PAM utilisant la technologie mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

remédier aux déséquilibres du pouvoir et des ressources au sein des ménages et des communautés et de modifier les rôles et les responsabilités dévolus à chaque sexe.

10. *Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire (cible 4 de l'ODD 2)*. Les effets des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les cyclones, la salinisation due à l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation de la température de l'eau de mer exacerbent les faiblesses des écosystèmes déjà fragiles des pays et territoires insulaires du Pacifique, ce qui fait que ceux-ci ont de plus en plus de mal à produire assez de nourriture pour satisfaire les besoins de leurs populations<sup>22</sup>.

### **Environnement macroéconomique**

11. L'indice de développement humain n'a été calculé que pour huit des pays et territoires insulaires du Pacifique: les Palaos (60<sup>ème</sup> rang), les Fidji (92<sup>ème</sup>) et le Samoa (104<sup>ème</sup>) sont considérés comme ayant un niveau de développement humain élevé, les États fédérés de Micronésie (131<sup>ème</sup>), Kiribati (134<sup>ème</sup>) et Vanuatu (138<sup>ème</sup>), un niveau moyen, et les Îles Salomon (152<sup>ème</sup>) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (153<sup>ème</sup>), un niveau faible. Les Îles Salomon, Kiribati, les Tuvalu et Vanuatu se rangent dans la catégorie des pays les moins avancés.
12. Alors que, dans l'ensemble, les pays et territoires insulaires du Pacifique ont progressé au cours des dernières décennies, parvenant à allonger l'espérance de vie et à abaisser les taux de mortalité infantile, le PIB par habitant se situe parmi les plus faibles au monde, allant de 19 000 dollars pour les Îles Cook à 2 400 dollars pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et à 1 500 dollars pour Kiribati<sup>23</sup>. Les prévisions de croissance du PIB par habitant varient de 2,5 pour cent à Vanuatu à - 1,2 pour cent à Nioué. Le taux de croissance moyen prévu est insuffisant pour favoriser une prospérité économique globale dans la région.
13. Les inégalités de revenus demeurent importantes. Le coefficient de Gini dans la plupart des pays et territoires insulaires du Pacifique varie entre 41,9 (en 2009) en Papouasie-Nouvelle-Guinée et 36,7 (en 2013) aux Fidji<sup>24</sup>.

### **Principaux liens intersectoriels**

14. La plupart des pays et territoires insulaires du Pacifique demeurent fortement tributaires de l'aide publique au développement, des envois de fonds de l'étranger et des marchandises importées; un habitant des îles du Pacifique sur cinq vit dans la pauvreté. La part de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté a augmenté dans les États fédérés de Micronésie, au Samoa, dans les Tonga et dans les Tuvalu, mais a baissé aux Fidji et dans les Îles Salomon<sup>25</sup>. Les femmes sont plus exposées à la précarité et à la pauvreté en raison de la persistance des inégalités entre les sexes.
15. La discrimination dont font l'objet les femmes et les filles dans la sous-région limite les options et les possibilités qui leur sont offertes et empêche chaque pays et territoire insulaire du Pacifique de parvenir à un développement durable pour tous. En 2017, les Fidji se classaient au 79<sup>ème</sup> rang, le Samoa au 82<sup>ème</sup> rang et les Tonga au 96<sup>ème</sup> rang pour ce qui est de l'indice d'inégalité de genre; les autres pays et territoires insulaires de la sous-région,

---

<sup>22</sup> Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement. Voir: <http://www.fao.org/3/a-i7135f.pdf>.

<sup>23</sup> Communauté du Pacifique. 2018. *2018 Pocket Statistical Summary*.

<sup>24</sup> Voir: <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.GINI> (données les plus récentes disponibles sur les inégalités économiques). Pour les autres pays et territoires insulaires du Pacifique pour lesquels on dispose de données, le coefficient de Gini est de 40,1 pour les États fédérés de Micronésie (2013), de 37,1 pour les Îles Salomon (2013), de 37 pour Kiribati (2006), de 42 pour le Samoa (2008), de 37,5 pour les Tonga (2009), de 39,1 pour les Tuvalu (2010) et de 37,6 pour Vanuatu (2010).

<sup>25</sup> Voir: <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.NAHC>.



y compris la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ne figurent pas au classement. Le Pacifique est la sous-région du monde qui compte le moins de femmes au Parlement (8 pour cent).

16. Dans la plupart des pays et territoires insulaires du Pacifique, les zones rurales et les îles périphériques ont des économies de semi-subsistance où les femmes produisent généralement une part plus importante des aliments et pratiquent la pêche côtière, s'occupant aussi des soins et des travaux domestiques non rémunérés, ce qui les rend peu disponibles pour travailler sur le marché structuré de l'emploi.
17. Tous les pays et territoires insulaires du Pacifique hormis les Palaos et les Tonga ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, mais les délais de communication de rapports sur les progrès réalisés en la matière ont été allongés, parfois de 10 ans. Le taux de prévalence des violences à l'égard des femmes et des filles dans la région figure parmi les plus élevés au monde. Les recherches officielles et des données empiriques montrent que les violences contre les femmes sont endémiques au sein des ménages et des communautés et ont des répercussions sur la vie de plus de 68 pour cent des femmes dans plusieurs des pays et territoires insulaires du Pacifique<sup>26</sup>.
18. On estime que 17 pour cent des habitants des pays et territoires insulaires du Pacifique sont handicapés, en excluant la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où il n'existe pas de statistiques officielles.

### 1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

19. *Effets des changements climatiques (ODD 13)*. La faim et la malnutrition dans le Pacifique s'expliquent par la forte croissance démographique, l'urbanisation rapide (y compris l'émigration vers d'autres pays et territoires insulaires du Pacifique), les inégalités socioculturelles et structurelles entre les sexes, le peu de sources de revenus monétaires et la méconnaissance des besoins nutritionnels; mais, pour préserver les acquis du développement et progresser encore sur la voie de la réalisation des ODD, les difficultés majeures tiennent à l'augmentation de la fréquence et de l'impact des événements météorologiques extrêmes, tels que les cyclones tropicaux et les épisodes de sécheresse liés au phénomène El Niño, qui amenuisent la superficie de terres arables pouvant être mises en culture, en particulier parce que la subsistance et la sécurité alimentaire de plus de 60 pour cent des habitants de la région dépendent de l'agriculture et de la pêche<sup>27</sup>. Les pays et territoires insulaires du Pacifique sont particulièrement vulnérables, car les plaines côtières fertiles sont menacées par de très fortes tempêtes, les cultures traditionnelles pâtissent de la modification du régime pluviométrique, et l'eau salée s'insinue dans des terres précédemment fertiles à mesure que s'élève le niveau de la mer.
20. *Sécurité alimentaire (ODD 2)*. Outre qu'il leur faut produire davantage avec moins de ressources, les pays et territoires insulaires du Pacifique sont particulièrement exposés aux distorsions des marchés mondiaux des produits alimentaires et ont du mal à assurer une répartition équitable du fait de leur configuration géographique exceptionnelle et des problèmes de développement des infrastructures en découlant, ainsi que de la dépendance à l'égard des marchés mondiaux de certaines denrées importées, comme les céréales, la viande, les produits laitiers et les huiles végétales, indispensables à un régime alimentaire sain. Les gouvernements doivent disposer d'informations plus fiables et plus précises sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des populations afin de pouvoir élaborer des

---

<sup>26</sup> Stratégie des Nations Unies pour le Pacifique 2018–2022, p. 14.

<sup>27</sup> *Climate Change, Food Security, and Socioeconomic Livelihood in Pacific Island Nations*. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Voir: <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/129791/filename/130002.pdf>.

stratégies et des politiques qui leur permettent de répondre aux besoins particuliers de tel ou tel groupe de population vulnérable.

21. *Inégalités entre les sexes et inégalités socioéconomiques (ODD 5 et 10)*. Les données disponibles montrent que la discrimination à l'égard des femmes en matière de prise de décisions, d'accès aux ressources et aux services et de maîtrise de ces derniers empêche les femmes et les groupes vulnérables de faire face aux catastrophes, de s'y adapter, de s'y préparer et de s'en relever. De plus, les inégalités croissantes entre les communautés urbaines et les communautés rurales et entre les îles principales et les îles périphériques éloignées rendent d'autant plus difficile d'assurer l'égalité d'accès à des services de bonne qualité comme l'éducation, la santé (y compris les services de santé sexuelle et procréative), les télécommunications, la préparation aux catastrophes et les interventions en cas de crise.
22. *Infrastructures à l'épreuve des risques climatiques ou résilientes et innovation (ODD 9)*. La fréquence et l'intensité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes ont mis en évidence les lacunes et les vulnérabilités des infrastructures et des chaînes d'approvisionnement existants dans les pays et territoires insulaires du Pacifique. Ces problèmes, dus à leur éloignement, peuvent entraver les secours d'urgence aux populations touchées par des catastrophes. Lors des cyclones tropicaux Pam et Winston et du tremblement de terre qui a touché les hauts plateaux méridionaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des lacunes importantes au niveau des moyens d'intervention d'urgence en cas de crise soudaine dans le Pacifique sont apparues, montrant que les organismes chargés de la gestion des catastrophes au niveau national et provincial manquent souvent d'effectifs et n'ont pas des capacités suffisantes pour se préparer et intervenir efficacement en cas d'urgence.

#### **1.4 Priorités pour les pays**

##### ***Priorités du Gouvernement***

23. Renforcer les capacités nationales de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise est une priorité pour les pays et territoires insulaires du Pacifique, comme le soulignent leurs stratégies et plans nationaux de développement; 10 stratégies et plans nationaux de développement précisent les buts, les objectifs ou les effets directs concrets se rapportant à la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques, à l'adaptation à ces changements et à l'atténuation de leurs effets. Plusieurs pays se sont fixé des objectifs ambitieux, notamment faire en sorte que le pourcentage de provinces disposant de moyens suffisants pour se préparer aux catastrophes naturelles et en gérer les conséquences passe de 10 à 60 en cinq ans.
24. Conscients de leur étroite interdépendance, plusieurs pays et territoires insulaires du Pacifique ont relié la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les pays et territoires insulaires du Pacifique ayant déclaré que la sécurité alimentaire et nutritionnelle était désormais une priorité nationale s'efforcent souvent de promouvoir des systèmes alimentaires locaux durables et résilients pour assurer une alimentation saine et équilibrée à leurs citoyens.
25. Malgré des investissements importants dans les mécanismes, structures, plans et politiques de gestion des catastrophes, les pays et territoires insulaires du Pacifique ne sont pas en mesure de suivre le rythme des transformations engendrées par les changements climatiques. Les gouvernements recherchent donc un appui financier et technique pour accompagner leur action de renforcement de la résilience et des capacités nationales.
26. La Plateforme d'action du Pacifique en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes 2018–2030 prend en compte les instruments régionaux et internationaux existants pour promouvoir l'égalité des sexes, comme la Déclaration de 2012 des dirigeants du Pacifique sur l'égalité des sexes et les engagements pris par les pays et

territoires insulaires du Pacifique de faire des progrès vers l'égalité femmes-hommes dans une déclaration interministérielle de 2014. L'engagement du PAM en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes correspond à l'objectif de la Plateforme du Pacifique en ce qu'il vise à accélérer la mise en œuvre des mesures prises en faveur des femmes à tous les niveaux pour parvenir à l'égalité des sexes et promouvoir et protéger les droits fondamentaux de l'ensemble des femmes et des filles, dans toute leur diversité.

### **Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires**

27. Afin de compléter leurs plans stratégiques nationaux de développement, les dirigeants de la sous-région du Pacifique ont demandé aux Nations Unies d'aligner leurs programmes et leurs opérations de manière à faciliter l'obtention dans le Pacifique des résultats convenus sur le plan international, y compris dans les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
28. *Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement*<sup>28</sup>. L'Assemblée générale a adopté les Orientations de Samoa en tant que cadre international, réaffirmant que les petits États insulaires en développement restent un cas à part en matière de développement durable et soulignant les domaines d'action prioritaires pour la communauté internationale afin de les aider à concrétiser leurs aspirations en matière de développement durable. Les Orientations de Samoa accordent une importance particulière aux priorités des petits États insulaires en développement portant sur les océans, la santé et les maladies non transmissibles, la pauvreté et la protection sociale, l'égalité des sexes, le transport durable, les énergies renouvelables, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la sécurité alimentaire, les sociétés pacifiques et la culture<sup>29</sup>.
29. *Programme de développement durable à l'horizon 2030*. La feuille de route du Pacifique pour le développement durable, approuvée par les dirigeants de la sous-région du Pacifique en septembre 2017, présente l'approche collective pour la réalisation du Programme 2030 et des ODD dans le contexte des plans et priorités des pays, des Orientations de Samoa et du Cadre pour la construction régionale dans le Pacifique<sup>30</sup>. L'adoption en 2016 du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique et de plusieurs cadres intégrés au niveau national montre combien il est urgent de faire face au changement climatique et de réduire les risques de catastrophe de manière cohérente. Le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique est l'instrument d'application de l'Accord de Paris sur le climat<sup>31</sup>, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, des priorités énoncées dans les Orientations de Samoa pour le développement résilient et des

---

<sup>28</sup> Les Orientations de Samoa, adoptées en 2014 à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, constituent le cadre général qui guide l'action de développement que mènent les petits États insulaires en développement au niveau national, régional et mondial. Elles s'appuient sur le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et sur la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

<sup>29</sup> Projet de rapport régional pour le Pacifique, réunion préparatoire régionale pour le Pacifique sur l'examen à mi-parcours des Orientations de Samoa, 19-21 juin 2018.

<sup>30</sup> Les États membres se sont prononcés en faveur d'une cohérence accrue de l'appui apporté par les entités des Nations Unies aux efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre le Programme 2030. Les quatre principaux organismes en activité dans la sous-région du Pacifique – le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, le FNUAP et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) – ont inclus dans leurs plans stratégiques respectifs un chapitre commun appelant au renforcement de la collaboration dans des domaines tels que l'élimination de la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que la disponibilité et l'utilisation accrues de données ventilées par sexe et par âge liées au présent plan stratégique multipays provisoire.

<sup>31</sup> Aux fins de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, les pays et territoires insulaires du Pacifique ont soumis des contributions prévues déterminées au niveau national, y compris des cibles et des plans de mise en œuvre pour ce qui est des volets atténuation et adaptation.

ODD 11 (villes et communautés durables), 12 (consommation et production responsables) et 13 (lutte contre les changements climatiques).

## **2. Incidences stratégiques pour le PAM**

30. Dans la région Asie et Pacifique plus qu'en tout autre point du globe, le PAM est progressivement passé de son rôle traditionnel de "secouriste" dans les situations d'urgence humanitaire à un rôle de facilitateur pour permettre aux gouvernements de mener directement des interventions d'urgence.
31. Une préparation efficace aux situations d'urgence renforce la résilience des communautés et des gouvernements en cas de crise et permet d'intervenir plus rapidement, en tenant mieux compte de la problématique femmes-hommes et de façon plus ciblée juste après une crise et, ce faisant, de sauver des vies et de réduire les pertes au minimum. Comme il est le plus grand organisme humanitaire au monde, le PAM apporte ses décennies d'expérience aux opérations de secours humanitaire, ainsi qu'une culture institutionnelle de l'innovation et de l'apprentissage grâce à ses partenariats et aux technologies. Il peut tirer parti de son vaste savoir-faire, de son expérience, de ses réseaux et de ses ressources concernant les approches ciblées pour combler certaines lacunes et adapter son appui aux risques et aux besoins spécifiques de chaque pays et territoire insulaire du Pacifique et à la diversité de leurs populations. Il devient alors possible d'allouer les ressources de manière plus rapide, plus efficace, plus inclusive et plus efficiente en situation de crise ou de relèvement sans perturber les programmes de développement et d'atténuation en cours.
32. Le PAM codirige le module de la sécurité alimentaire pour le Pacifique avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de renforcer les capacités institutionnelles de planification des interventions d'urgence, notamment pour aider les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, qui pâtissent souvent le plus des chocs et ont le plus de mal à s'en relever. La structure de direction conjointe met à profit les compétences institutionnelles des deux organisations pour fournir une gamme complète de ressources et de services d'appui que peuvent utiliser les pays et territoires insulaires du Pacifique en fonction de leurs besoins. La FAO est le chef de file en matière de réduction des risques de catastrophe et de résilience pour ce qui est du secteur agricole, tandis que le PAM appuie la préparation aux catastrophes et les interventions d'urgence en mettant l'accent sur l'aide alimentaire d'urgence et les programmes de protection sociale réactifs en cas de choc. Il s'agit notamment d'aider les gouvernements à prendre davantage en compte la problématique femmes-hommes dans leurs programmes de protection sociale et à les adapter plus aisément en cas de choc afin de pouvoir venir immédiatement en aide aux groupes les plus touchés par les crises, et de constituer des réserves alimentaires d'urgence et des dispositifs de secours pour amortir les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou provoquées par l'homme. Le PAM pourrait également envisager de mettre en place des dispositifs de gestion des risques à long terme, comme le financement et l'assurance des récoltes fondés sur les prévisions.

### **2.1 Expérience du PAM et enseignements**

33. À l'issue de la septième réunion de l'équipe régionale pour l'action humanitaire dans le Pacifique, et avec l'encouragement des Gouvernements fidjien, australien et néo-zélandais, le PAM a ouvert en 2015 un bureau pour le Pacifique à Suva. L'équipe régionale pour l'action humanitaire a recommandé de prendre des mesures pour combler les lacunes des dispositifs de gestion des catastrophes au niveau national, en fournissant notamment une assistance technique dans les domaines de la logistique, des télécommunications et de la sécurité alimentaire – par exemple analyse et cartographie de la vulnérabilité, protection sociale réactive en cas de choc et transferts de type monétaire – par le biais des modules et des groupes de travail dirigés ou codirigés par le PAM, ou des services communs.

34. Le PAM a signé un accord de base avec le Gouvernement fidjien en août 2018 et s'oriente maintenant vers la planification à long terme dans la région. Plusieurs analyses des besoins, rapports annuels de fonds d'affectation spéciale pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, conférences régionales des trois modules et consultations à tous les niveaux de gouvernement, avec les organismes des Nations Unies, les entités nationales chargées de la gestion des situations d'urgence et le secteur privé ont permis de dégager des enseignements et de parvenir à des résultats susceptibles d'aider à définir les orientations futures de l'action du PAM, à savoir:
- Le type de planification préalable retenu pour la région, avec activation permanente des modules, est spécifique au Pacifique et a permis d'améliorer la coordination entre les organismes nationaux de gestion des catastrophes et les partenaires au niveau national et régional. Le PAM devrait donc continuer à renforcer les partenariats et l'action des trois modules et étendre son assistance au Pacifique nord<sup>32</sup>.
  - Des évaluations des capacités et des ateliers destinés à cerner les besoins dans les pays ont montré qu'il restait une bonne marge de progression en matière de renforcement des capacités et d'appui aux pays et territoires insulaires du Pacifique pour ce qui était de l'examen des politiques de gestion des catastrophes en vigueur ainsi que des mécanismes et processus de coordination dans les domaines suivants: logistique; sécurité alimentaire; télécommunications d'urgence; filets de protection sociale; problématique femmes-hommes; ainsi que collecte de données en temps réel, ventilation des données par âge et par sexe, préparation<sup>33</sup> et analyse des données.
  - En faisant appel à des partenariats avec le secteur privé et à des technologies innovantes d'enquête et d'évaluation, le PAM a montré qu'il était possible de collecter des données cruciales sur la sécurité alimentaire de manière rapide, efficace et efficiente, en prenant en compte la problématique femmes-hommes, dans une région où les données sont rares, et les activités de collecte extrêmement coûteuses. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le PAM aide le centre national de gestion des catastrophes à réaliser des enquêtes par téléphone mobile pour surveiller la situation de la sécurité alimentaire dans les zones rurales isolées. Le PAM a joué un rôle moteur dans la collecte de données essentielles sur les marchés et leur communication aux partenaires et aux parties prenantes. Des évaluations des capacités logistiques nationales ont été réalisées, et des messages d'information diffusés dans la quasi-totalité des pays et territoires insulaires du Pacifique.

## 2.2 Potentialités pour le PAM

35. Les gouvernements et les partenaires reconnaissent que la démarche du PAM et l'efficacité de ses interventions sont sans pareilles, ce dont témoignent les nombreuses demandes d'assistance que le PAM a reçues de pays où il n'est pas présent, et le succès de son assistance dans les cas suivants: cyclone tropical Pam à Vanuatu (2015); cyclone tropical Winston aux Fidji (2016); sécheresse et séisme liés au phénomène El Niño en Papouasie-Nouvelle-Guinée (2017 et 2018); tremblement de terre de Makira aux Îles Salomon (2016); cyclone tropical Donna et éruption du volcan Ambae à Vanuatu (2017 et 2018). L'appui continu à la préparation aux catastrophes par le biais des organismes nationaux entretient un lien direct entre les principaux acteurs de la gestion des catastrophes dans les pays et le

---

<sup>32</sup> À la demande des États-Unis d'Amérique, le PAM a commencé à étendre son assistance au Pacifique nord en 2017, en démarrant par des missions logistiques aux Îles Marshall, puis progressivement dans les États fédérés de Micronésie, à Kiribati, aux Tuvalu, aux Palaos et à Nauru.

<sup>33</sup> On entend par préparation des données la capacité de déployer et d'utiliser des techniques et systèmes de collecte et d'analyse des données en cas de situation d'urgence.

PAM et ses partenaires. Les gouvernements peuvent ainsi prendre les choses en main tout en tirant parti des capacités et de l'expérience du PAM.

36. Le savoir-faire et le rôle moteur du PAM dans les interventions humanitaires sont particulièrement pertinents pour les pays et territoires insulaires du Pacifique. Le PAM renforce progressivement les modules de la sécurité alimentaire, de la logistique et des télécommunications d'urgence dans le Pacifique, en accordant la priorité à la participation nationale et régionale. L'accent mis sur la préparation aux situations d'urgence est unique à cette région, joignant l'expérience mondiale du PAM aux ressources, aux priorités et aux besoins locaux en vue d'adapter les meilleures pratiques mondiales au Pacifique (et inversement). Le savoir-faire du PAM en matière d'analyse des données et d'innovation est particulièrement apprécié, car les gouvernements de la région souhaitent vivement tirer parti des possibilités offertes par les nouvelles technologies et la transformation numérique pour faire face à l'insécurité alimentaire et aux problèmes que posent les interventions en cas de catastrophe. La spécialisation et l'expérience du PAM en ce qui concerne le ciblage des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition revêtent un intérêt particulier pour les pays où les inégalités femmes-hommes et de revenus sont marquées.
37. Le PAM a noué des partenariats novateurs avec le secteur privé, les instituts de recherche et les organismes régionaux afin de mettre à profit leur potentiel et d'améliorer ainsi la coordination et les interventions en cas de situation d'urgence. Il a réussi à établir des partenariats avec des institutions en mettant en pratique des recherches universitaires et scientifiques. Cela a donné du poids et de la légitimité aux instituts de recherche tout en reliant l'analyse des données à la prise de décisions et à l'élaboration des politiques.
38. Sur la base de ces réflexions, le PAM retient trois grandes orientations stratégiques pour appuyer les divers pays et territoires insulaires du Pacifique:
  - *Exploiter et consolider les investissements réalisés à ce jour.* Le PAM a collaboré étroitement avec les Gouvernements des Fidji, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Vanuatu pour fournir une assistance alimentaire ciblée, un soutien logistique et des services de télécommunications d'urgence lors de catastrophes de grande ampleur. Il continuera d'aider les organismes nationaux et provinciaux de gestion des catastrophes à transférer des compétences et des connaissances opérationnelles essentielles et à mettre en place de solides capacités en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise, en tenant compte de la problématique femmes-hommes, au niveau national, provincial et régional.
  - *Mettre l'accent sur les partenariats, l'innovation et la résilience.* Le présent plan stratégique multipays provisoire s'appuie entièrement sur les partenariats pour obtenir les résultats liés aux ODD. Le PAM renforcera le soutien qu'il apporte aux pays moyennant une collaboration et des partenariats renforcés avec les organisations régionales, des organisations non gouvernementales nationales et internationales, le Comité international de la Croix-Rouge, les organismes confessionnels, les groupes œuvrant en faveur de l'égalité des sexes, les organisations civiles, militaires et policières, les organisations de la société civile, et les entités du secteur privé déjà bien implantées au niveau national, provincial et communautaire. Des partenariats innovants avec le secteur privé sont essentiels pour les activités du PAM dans le Pacifique. Citons à titre d'exemple le lancement de l'outil d'analyse en 72 heures dans le Pacifique, la mise au point de la plateforme PALM de cartographie des stocks prépositionnés, et la création d'une plateforme numérique régie par la demande pour réduire le flux de dons

bilatéraux spontanés reçus lors de situations d'urgence<sup>34</sup>. D'autres innovations pourraient concerner l'utilisation optimale des envois de fonds de particuliers, à étudier en collaboration avec la Banque mondiale et le cabinet de conseil Developing Markets Associates, l'adaptation des systèmes nationaux de protection sociale aux conséquences des catastrophes naturelles et, avec des opérateurs privés de téléphonie mobile, l'utilisation de la technologie mobile pour suivre les populations touchées par des catastrophes, communiquer et utiliser des portefeuilles électroniques pour transférer l'assistance.

- *Exploiter de nouvelles possibilités pour pallier le manque de données.* Il n'est pas possible d'obtenir rapidement une information cruciale sur les répercussions diverses des catastrophes sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire dans de nombreuses zones reculées des pays et territoires insulaires du Pacifique. L'assistance humanitaire risque ainsi de ne pas être livrée, d'être mal ciblée ou d'être distribuée trop tard, en particulier en l'absence de données et d'analyses ventilées par sexe, âge ou handicap. Le PAM entend contribuer à l'analyse de la vulnérabilité fondée sur des données et des éléments factuels, en mettant en place des plateformes numériques permettant l'analyse en temps réel, comme PRISM/VAMPIRE<sup>35</sup>, les enquêtes utilisant la technologie mobile, la télédétection et d'autres moyens innovants de sondage et d'évaluation de la vulnérabilité des populations des pays et territoires insulaires du Pacifique.

### 2.3 Réorientations stratégiques

39. Le plan stratégique multipays provisoire est entièrement axé sur les partenariats et l'ODD 17 afin de produire des résultats au titre des autres ODD. Il apporte un appui en matière de renforcement des capacités, tout en faisant en sorte que le PAM puisse lancer des interventions d'urgence pour sauver des vies en cas de catastrophe de grande ampleur, un contexte où un appui supplémentaire du PAM est nécessaire dans le cadre du plan d'intervention humanitaire du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Il prévoit de faire évoluer les relations entre les sexes, en accordant une attention particulière à l'égalité femmes-hommes et à l'inclusion des personnes handicapées.
40. Répondant aux pays et territoires insulaires du Pacifique nord qui demandaient un appui dans les domaines essentiels de la coordination des chaînes d'approvisionnement, des télécommunications et de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, comme le fait le PAM ces dernières années dans le Pacifique sud, le plan stratégique multipays provisoire doublera le rayon d'action du PAM en englobant cinq pays prioritaires du Pacifique nord: les États fédérés de Micronésie, les Îles Marshall, Kiribati, Nauru et les Palaos<sup>36</sup>.
41. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est visée par la stratégie du PAM pour le Pacifique, car les problèmes dus aux changements climatiques y sont similaires à ceux que rencontrent les autres pays et territoires insulaires du Pacifique, notamment le risque accru d'inondation, de sécheresse et de gel, et les cyclones. Les risques de séismes et de tsunamis y sont également élevés. En Papouasie-Nouvelle-Guinée comme dans les autres pays et territoires insulaires du Pacifique, ces catastrophes naturelles ont des répercussions sur les moyens d'existence: les aliments de base sont souvent des racines cultivées dans des potagers, récoltées tout au long de l'année et directement consommées, sans en stocker une partie.

---

<sup>34</sup> Aussi bien intentionnés qu'ils soient, les dons bilatéraux spontanés peuvent rapidement bloquer les petits ports et aéroports et entraînent souvent des frais élevés de stockage et de transport qui demeurent impayés.

<sup>35</sup> PRISM/VAMPIRE automatise le processus de collecte et de traitement de grandes quantités de données d'observation de la Terre qui, associées à des données sur la vulnérabilité socioéconomique, permettent de repérer les régions et les personnes les plus à risque en cas de catastrophe naturelle.

<sup>36</sup> Dans la mesure du possible, l'appui sera également élargi aux petits États insulaires en développement des Tokélaou et des Tuvalu.

Dans bien des cas, il s'agit de zones reculées où les marchés sont peu implantés et les catastrophes peuvent perturber l'approvisionnement durant de nombreux mois. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est politiquement et économiquement influente au sein des pays et territoires insulaires du Pacifique et est un membre actif des organisations régionales, dont la Communauté du Pacifique, le Forum des îles du Pacifique et l'Université du Pacifique sud.

42. Si le système des Nations Unies est déjà habitué au schéma des bureaux multipays, c'est la première fois que le PAM élabore un plan stratégique à l'échelle d'une sous-région. Conformément à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le PAM assurera un suivi étroit de la mise en œuvre et reconfigurera le plan stratégique multipays provisoire en fonction des constatations de l'examen du bureau régional et du bureau multipays demandé par le Secrétaire général dans le cadre du processus de réforme<sup>37</sup>.

### **3. Orientation stratégique du PAM**

#### **3.1 Direction, orientations et impacts escomptés**

43. Dans le contexte singulier et difficile du Pacifique, l'objectif global du plan stratégique multipays provisoire sera de renforcer les capacités des pays et territoires insulaires du Pacifique en matière de réduction des risques de catastrophe, de préparation et d'intervention en cas de crise. Le PAM concentrera son action sur un effet direct stratégique (cible 9 de l'ODD 17). Les liens avec les priorités de l'ODD 2 concernant la sécurité alimentaire et la nutrition seront pris en compte en mettant en place des partenariats efficaces, notamment avec les autres organismes ayant leur siège à Rome. Cette orientation stratégique montre comment le PAM utilise sa présence "légère" dans le Pacifique pour tirer parti de ses fonctions essentielles selon des modalités nouvelles et efficaces. Sachant bien qu'aucun acteur n'a les ressources suffisantes pour faire face seul à des problèmes d'une telle ampleur, le PAM s'efforce d'établir des partenariats afin de favoriser des changements porteurs de transformations.
44. En étroite collaboration avec le groupe chargé de l'action humanitaire et de la protection pour le Pacifique, et avec des spécialistes de la problématique femmes-hommes et de la protection du bureau régional et du Siège, le PAM s'emploiera à intégrer les questions d'égalité de genre à toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du plan stratégique multipays provisoire, en menant des programmes et politiques propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes, comme la protection sociale tenant compte de la problématique femmes-hommes et l'accès des femmes aux services financiers. Le PAM s'assurera que: toutes les données relatives aux personnes sont ventilées par sexe, âge et handicap; l'analyse de la problématique femmes-hommes et de la protection est prise en compte dans les évaluations, les travaux de recherche, l'assistance technique, la production de connaissances, la gestion de l'information et toutes activités apparentées; les questions de parité femmes-hommes et de protection figurent dans l'ensemble des programmes, des politiques et des actions de renforcement des capacités; et les femmes, les hommes, les filles et les garçons ainsi que leurs organisations et institutions participent d'une manière émancipatrice qui favorise l'égalité de résultats et renforce l'égalité des sexes et la responsabilité à l'égard des populations concernées.
45. Tous les pays visés par le présent plan stratégique multipays provisoire ayant les mêmes besoins et ayant sollicité un appui du PAM pour la même priorité programmatique, à savoir la préparation aux catastrophes et les interventions en cas de crise, l'action du PAM dans

---

<sup>37</sup> *Secretary-General's Implementation Plan for the Inception of the Reinvigorated Resident Coordinator System* (projet final), 31 août 2018, p. 20 ([http://un.org.me/UNDS\\_repositioning/20180831%20-%20Implementation%20Plan%20-%20FinalDraft%20\(31%20August%202018\).pdf](http://un.org.me/UNDS_repositioning/20180831%20-%20Implementation%20Plan%20-%20FinalDraft%20(31%20August%202018).pdf)).



tous les pays et territoires insulaires du Pacifique peut se rapporter à un seul effet direct stratégique et s'articuler autour de quatre produits et de quatre activités. L'effet direct stratégique, les produits et les activités concernent tous les pays et territoires insulaires du Pacifique, mais le niveau d'engagement variera en fonction des lacunes au niveau des capacités et des besoins de chacun d'entre eux.

### **3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles**

***Effet direct stratégique 1: Les personnes vulnérables des pays et territoires insulaires du Pacifique bénéficient en temps voulu d'une assistance appropriée, coordonnée et ininterrompue de manière à remédier aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition occasionnés par des catastrophes***

46. Le programme de renforcement des capacités du PAM dans le Pacifique a pour but de veiller à ce que les populations vulnérables soient protégées contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition résultant des catastrophes. À cette fin, le PAM met à disposition en temps voulu des données et des analyses comparables fiables et ventilées par sexe et par âge; il aide à planifier des interventions à l'appui de la sécurité alimentaire viables et coordonnées; il fournit une assistance technique pour surmonter les problèmes d'approvisionnement afin de s'assurer que l'aide humanitaire parvient bien aux destinataires en temps voulu et sans interruption; il augmente les capacités des partenaires locaux pour qu'ils puissent fournir rapidement une assistance ciblée aux populations sinistrées, y compris des services de télécommunications performants. L'idée est que, une fois que les mécanismes régionaux et nationaux de coordination et d'intervention d'urgence fonctionnent, l'assistance fournie aux populations touchées permettra de prévenir l'insécurité alimentaire.

#### ***Domaine d'action privilégié***

47. Le domaine d'action privilégié est le renforcement de la résilience.

#### ***Produits escomptés***

48. Les gouvernements et des organismes humanitaires et de développement partenaires acquièrent toute une gamme d'aptitudes leur permettant de se préparer et de faire face aux catastrophes moyennant quatre produits<sup>38</sup>.

*Produit 1: Une coordination du dispositif logistique d'urgence et des procédures d'approvisionnement renforcées*

49. Par le biais du module de la logistique, la coordination et la collaboration concernant l'entreposage, la manutention et le transport des fournitures humanitaires seront renforcées de manière à faire face aux problèmes logistiques singuliers de la sous-région du Pacifique. Des chaînes d'approvisionnement d'urgence permettront de fournir l'assistance en temps voulu et sans interruption aux populations ciblées.

*Produit 2: Une infrastructure de télécommunications d'urgence et des capacités de coordination renforcées au niveau national*

50. En situation d'urgence, la communication est cruciale et permet de sauver des vies. Or, dans bien des zones reculées du Pacifique, la communication est difficile à établir, même dans des circonstances normales. Le module des télécommunications d'urgence s'emploie essentiellement à faciliter le rétablissement rapide des communications ou leur mise en place dans les zones sinistrées, le recensement des besoins prioritaires et l'acheminement efficace des secours d'urgence.

---

<sup>38</sup> On trouvera ci-après de plus amples détails au sujet de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans le descriptif des activités.

*Produit 3: Une conception et une coordination renforcées des interventions d'urgence liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition*

51. L'appui à l'élaboration et à la coordination de la planification des interventions d'urgence liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition sera fourni par le biais du module de la sécurité alimentaire. Il prévoira des options telles que des interventions passant par le dispositif national de protection sociale et des transferts de type monétaire. En outre, des outils et des procédures d'évaluation doivent être mis en place de manière à fournir les informations requises en temps voulu, y compris pour estimer les besoins particuliers des divers groupes de population des pays et territoires insulaires du Pacifique (en tenant systématiquement compte du sexe et de l'âge). Le PAM va encourager le travail de préparation des données pour que les pays et territoires insulaires du Pacifique soient en mesure de produire des estimations fiables de l'impact des catastrophes, dans la mesure du possible ventilées par sexe et par âge, dans les 72 heures qui suivent une catastrophe. En outre, il appuiera la mise en place de plateformes numériques d'analyse en temps réel (de type PRISM/VAMPIRE), le recours aux enquêtes utilisant la technologie mobile et aux possibilités offertes par la télédétection.

*Produit 4: Des capacités, des outils, des systèmes et des procédures renforcés et novateurs tenant compte de l'évolution du climat*

52. Dans le Pacifique, l'innovation, la transformation numérique et l'utilisation des nouvelles technologies sont essentielles pour surmonter les difficultés rencontrées en matière d'intervention en cas de catastrophe. Ce produit apporte l'élan nécessaire pour repenser, être créatif et élaborer des solutions non conventionnelles qui, une fois leur efficacité prouvée, pourront être appliquées à l'échelle mondiale.

**Activités essentielles**

53. Les produits seront obtenus par le biais des activités suivantes:

*Activité 1: Par le biais du module de la logistique, fournir aux organismes nationaux de gestion des catastrophes et aux autres institutions et partenaires compétents au niveau national et régional un soutien pour améliorer la coordination logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement en situation d'urgence*

54. En sa qualité de chef de file du module de la logistique, le PAM s'efforce de coordonner l'élaboration de plans d'intervention sectoriels et de mesures de préparation, y compris en fournissant des installations partagées d'entreposage et de manutention et en prépositionnant des articles de première nécessité. En collaboration avec ses partenaires du module, le PAM entend renforcer les capacités des gouvernements et d'autres acteurs nationaux et internationaux en organisant des exercices de simulation de catastrophe afin de tester les plans de préparation. En outre, il envisage de mettre en œuvre le programme de formation certifié en logistique d'urgence dans le Pacifique (PEARL), qui aborde les principaux aspects opérationnels des achats, du transport, de l'entreposage, des stocks et de la distribution, en veillant à ce que les questions liées à l'égalité des sexes, à la protection et au handicap soient prises en compte. Le PAM facilitera également l'inventaire en continu des stocks d'articles de secours à l'aide de la plateforme PALM. Celle-ci vise à accroître la capacité de collecte de données, d'analyse et de gestion de l'information pour la planification préalable (prépositionnement) et les interventions (disponibilité de stocks d'urgence). Le PAM compte également renforcer l'efficacité des opérations menées par le module de la logistique en continuant de s'attacher à régler la question des dons bilatéraux spontanés reçus lors de situations d'urgence.

*Activité 2: Par le biais du module des télécommunications d'urgence, fournir aux organismes nationaux de gestion des catastrophes et aux autres institutions et partenaires compétents au niveau national et régional un soutien pour améliorer l'infrastructure de communication d'urgence et les mécanismes de coordination*

55. Le PAM se propose de fournir et de prépositionner du matériel stratégique essentiel dans le Pacifique, afin d'accompagner le développement des infrastructures à l'appui de la préparation aux catastrophes et des interventions en cas de crise par le biais du module des télécommunications d'urgence. Son objectif est d'appuyer la mise en place (s'ils n'existent pas encore) et la gestion des systèmes de communication des centres nationaux d'opérations d'urgence de manière à coordonner l'échange d'informations concernant les opérations de secours. Le module des télécommunications d'urgence aide également à communiquer avec les communautés sinistrées, et à obtenir des informations essentielles pour prendre des décisions en connaissance de cause juste après une situation d'urgence.
56. Cet appui englobe la réalisation d'études techniques approfondies et le renforcement des systèmes et des infrastructures de télécommunications d'urgence. Les questions liées à l'égalité des sexes, à la protection et au handicap seront prises en compte dans les approches, les systèmes et les plateformes retenus, tout comme la formation et le renforcement des capacités requis. Toutes les solutions élaborées avec les communautés en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise incluront les femmes et les filles, et les considérations liées à la problématique femmes-hommes, à la protection et à la vulnérabilité seront prises en compte dans les modules de formation et les exercices de simulation.

*Activité 3: Par le biais du module de la sécurité alimentaire, fournir aux organismes nationaux de gestion des catastrophes et aux autres institutions et partenaires compétents au niveau national et régional un soutien portant sur l'analyse des données tenant compte de l'inclusion et de la problématique femmes-hommes, l'estimation des besoins d'urgence, les systèmes d'alerte rapide, ainsi que l'élaboration d'interventions à l'appui de la sécurité alimentaire et la coordination de leur exécution après une catastrophe*

57. Le PAM va continuer d'exhorter les gouvernements à remédier aux problèmes singuliers de sécurité alimentaire et de nutrition à long terme qui sont ceux des pays et territoires insulaires du Pacifique. L'une des mesures essentielles à cet égard consiste à pallier le manque de données et d'informations en établissant des partenariats innovants, en particulier avec le secteur privé. Le PAM prévoit de collaborer avec ses partenaires des différents modules afin de renforcer les capacités nationales d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition et d'étude de la faisabilité des transferts monétaires, de créer des systèmes d'alerte rapide et d'élaborer des plans d'intervention à l'appui de la sécurité alimentaire fondés sur des scénarios et tenant compte de la problématique femmes-hommes. Les mesures de préparation aux catastrophes comprennent l'élaboration de modes opératoires normalisés pour les interventions d'urgence, et la coordination de leur mise en œuvre, en précisant clairement le rôle et les responsabilités des acteurs nationaux et internationaux. Les plans de préparation devront être régulièrement mis à jour sur la base de nouvelles données (y compris les analyses ventilées par sexe et par âge) et des enseignements tirés des bonnes pratiques de précédentes interventions d'urgence. Cette activité prévoit d'aider les gouvernements à concevoir et à mettre en place des filets de protection sociale réactifs aux chocs, et à se préparer à fournir une aide monétaire d'urgence. Le PAM va encourager ses partenaires des modules et ses homologues gouvernementaux à concevoir des mécanismes intégrés de remontée de l'information tenant compte du sexe et de l'âge des bénéficiaires. En cas de catastrophe, le PAM fournira un appui essentiel à la coordination des interventions liées à la sécurité alimentaire.

*Activité 4: Fournir un soutien aux institutions nationales, provinciales et régionales et aux autres partenaires, y compris ceux du secteur privé, en matière de développement d'outils améliorés et innovants et de renforcement des capacités pour accroître la résilience et faire face aux catastrophes liées au climat et à leur impact sur les populations*

58. Le PAM vise à recommander et à promouvoir les innovations locales en matière de gestion des catastrophes dans le Pacifique, notamment en établissant des partenariats, par exemple avec l'Université du Pacifique sud, et en mettant à profit le savoir-faire et les connaissances locales ainsi que les ressources des entreprises privées, en veillant tout particulièrement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. L'égalité des sexes fera partie intégrante de la préparation aux catastrophes et des interventions en cas de crise, et le PAM étudiera le rôle que pourraient jouer les envois de fonds à l'appui des filets de protection sociale réactifs aux chocs qui font partie de la préparation aux catastrophes et des interventions en cas de crise. Il dispensera des conseils techniques et invitera à utiliser des sources d'énergie renouvelables dans le cadre des activités de gestion des catastrophes afin d'atténuer l'impact des pannes d'électricité causées par des catastrophes. Avec ses partenaires du module de la logistique, le PAM étudiera des solutions logistiques respectueuses de l'environnement et plaidera en faveur de la décarbonation de la flotte maritime du Pacifique.

### **3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait**

59. L'aptitude des pays et territoires insulaires du Pacifique à se préparer aux catastrophes et à y faire face en répondant de façon efficiente et efficace aux besoins particuliers de leurs diverses populations marquera le succès de la stratégie du PAM et déterminera les modalités de la transition et du retrait. Un indicateur essentiel pour mesurer cette réussite, l'indice des capacités de préparation aux situations d'urgence sera compilé et suivi pour les pays concernés par le présent plan stratégique multipays provisoire.
60. Dès que des mécanismes de coordination et d'intervention régionaux et nationaux efficaces et efficients seront en place à l'appui de la logistique, des télécommunications et de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, le PAM pourra alors se limiter dans le Pacifique à fournir certaines formes d'appui ciblé et à promouvoir l'innovation. Le programme du plan d'action relatif à la localisation dans le Pacifique sera crucial durant la transition en vue du transfert des responsabilités et du retrait<sup>39</sup>.
61. Le PAM travaille avec le Fonds international de développement agricole et la FAO afin de mettre au point une stratégie commune en faveur de la sécurité alimentaire au Samoa. Cette stratégie tiendra compte de la problématique femmes-hommes et sera transposable dans d'autres pays de la région; elle pourrait à terme conduire les organismes ayant leur siège à Rome à adopter une stratégie commune pour la région.
62. Cinq pays du Pacifique – les Fidji, Nauru, les Palaos, les Tonga et Vanuatu – sont en train de procéder à des examens nationaux volontaires afin d'évaluer leurs progrès respectifs au regard des cibles des ODD. Le PAM s'appuiera sur cette action menée par les pays pour mettre en œuvre les ODD et concevoir ainsi un processus d'examen stratégique interinstitutions pour la sous-région du Pacifique avant la fin de la période d'exécution du plan stratégique multipays provisoire (2022). Un examen stratégique pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée est prévu en 2020 afin d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en œuvre les ODD et contribuer à l'élaboration du prochain Plan-cadre des

---

<sup>39</sup> Tel que défini lors de la réunion de 2017 du Partenariat humanitaire pour le Pacifique concernant la localisation des activités de préparation et d'intervention. Donnant suite aux conclusions du Sommet mondial sur l'action humanitaire (2016), le message principal de la réunion portait sur la localisation, à savoir le fait de s'assurer que tous les acteurs soutiennent l'action de préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise menées au niveau local, renforcent leur pouvoir de décision et se concentrent sur les communautés locales.

Nations Unies pour l'aide au développement, y compris à l'analyse commune de pays, à compter de 2021. Ces examens stratégiques seront une contribution essentielle à l'élaboration du plan stratégique multipays, de la Stratégie des Nations Unies pour le Pacifique et des plans nationaux de développement après 2022.

#### **4. Modalités d'exécution**

##### **4.1 Analyse des bénéficiaires**

63. Le PAM aidera les pays et territoires insulaires du Pacifique à gérer les effets des catastrophes sur leurs populations. Il ne fournira aucune assistance alimentaire directe en nature ou en espèces, à moins que le gouvernement d'un pays de la région n'en fasse la demande expresse. Sur la base de données historiques, le Fonds monétaire international estime qu'il existe 46 pour cent de chances qu'une catastrophe frappe un pays du Pacifique chaque année, et qu'elle touche en moyenne 11 pour cent de la population<sup>40</sup>. Ces populations touchées seront les bénéficiaires finals du présent plan stratégique multipays provisoire.
64. Si l'appui en faveur du renforcement des capacités prévu dans le présent plan stratégique multipays provisoire concerne principalement les organismes nationaux de gestion des catastrophes, les ministères de contrepartie, notamment ceux de l'agriculture, et les institutions régionales en bénéficieront également. Les femmes et les hommes y participeront et en tireront parti sur un pied d'égalité.

##### **4.2 Transferts**

###### ***Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire***

65. Tous les transferts assurés par le biais du présent plan stratégique multipays provisoire revêtiront la forme d'un appui au renforcement des capacités.

###### ***Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud***

66. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec les gouvernements et les organisations régionales. Grâce à des ateliers organisés au niveau régional et sous-régional, des responsables gouvernementaux et des fonctionnaires des organismes nationaux partenaires échangeront des idées et partageront leurs connaissances sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe. Le PAM est conscient que le Pacifique pourrait servir d'incubateur de solutions innovantes; un indicateur du succès du plan stratégique multipays provisoire consistera à voir comment les solutions novatrices, une fois testées et affinées dans le Pacifique, seront appliquées dans d'autres régions du monde. Une étroite collaboration sera recherchée avec l'Accélérateur d'innovations mondial du PAM de Munich et avec le laboratoire de l'initiative Global Pulse des Nations Unies.

##### **4.3 Chaîne d'approvisionnement**

67. En cas de catastrophe majeure, l'accès rapide aux fournitures de base, y compris les vivres, pourrait être sérieusement entravé en raison des grandes distances qui séparent les pays et territoires insulaires du Pacifique ainsi que des perturbations des itinéraires de transport et des marchés des produits alimentaires. Bien que le PAM cherche à atténuer ce risque en recourant à des chaînes d'approvisionnement du secteur privé, il pourrait s'écouler plusieurs semaines avant que l'infrastructure d'approvisionnement cruciale ne soit rétablie et que les marchés ne recommencent à fonctionner normalement. Dans l'intervalle, la distribution de vivres et d'articles non alimentaires essentiels par voie aérienne serait

---

<sup>40</sup> Voir: <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2018/05/10/The-Economic-Impact-of-Natural-Disasters-in-Pacific-Island-Countries-Adaptation-and-45826>. Les données portent sur la période 1980-2016 et se rapportent à 12 pays et territoires insulaires du Pacifique (y compris le Timor-Leste).

excessivement coûteuse. De nombreux pays détiennent des stocks d'urgence qui pourraient être utilisés pour des opérations de secours, mais, pour pouvoir s'en servir de manière efficace, il faudrait en assurer la coordination afin d'harmoniser les produits et de garantir l'accès en temps réel aux informations relatives à leur disponibilité.

68. Le module de la logistique pour le Pacifique travaille actuellement à l'élaboration d'une approche à trois niveaux pour résoudre ces problèmes dans le cadre d'un projet concernant le repositionnement, la mise en commun des entrepôts, l'inventaire des stocks, l'optimisation des chaînes d'approvisionnement et l'harmonisation des produits stockés achetés par divers organismes, afin d'optimiser et d'harmoniser l'identité visuelle commune des articles fournis. L'objectif est d'assurer une transparence accrue du partage des données relatives à la logistique de manière à améliorer l'efficacité dans la région.

#### **4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel**

69. Dans le Pacifique sud, le PAM concentrera principalement son appui sur les Fidji, les Îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Tonga, les Tuvalu et Vanuatu. Dans le Pacifique nord, il étendra son assistance aux États fédérés de Micronésie, aux Îles Marshall, à Kiribati, à Nauru et aux Palaos.
70. Le PAM adoptera une structure de bureau éclatée géographiquement, avec des effectifs dans différents pays; en plus de son bureau principal à Suva (Fidji), des membres du personnel du PAM opéreront dans certains cas à partir des bureaux du Coordonnateur résident des Nations Unies aux Îles Marshall et au Samoa, et peut-être de bureaux partagés avec la FAO. Dans ces lieux d'affectation, le PAM postera un fonctionnaire recruté sur le plan national ou international. À Suva, un directeur de pays de classe P-5 dirigera les opérations, secondé par une équipe chargée des pays, composée des responsables des modules régionaux, qui se chargeront de la gestion des activités. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, deux membres du personnel recrutés sur le plan international seront appuyés par des membres du personnel et des consultants recrutés dans le pays. Le PAM contribuera au renforcement des capacités d'autres pays et territoires insulaires du Pacifique à partir de ces sites tout en travaillant à partir des "bureaux communs de représentation" qui ont été créés en 2008 dans toute la région pour faciliter la collaboration, la coordination et les partenariats entre organismes des Nations Unies. Depuis qu'il est présent dans le Pacifique, le PAM travaille en étroite collaboration avec les bureaux communs afin de créer des synergies et d'éviter tout chevauchement des activités dans les pays. Des membres du personnel du PAM pourraient être affectés à ces bureaux communs à titre temporaire, si besoin est, là où le PAM n'est pas présent. Le PAM veillera, dans le cadre d'une action concertée, à assurer la parité des sexes du personnel affecté. Il travaillera également en étroite collaboration avec des partenaires d'appoint, notamment RedR aux termes d'un mémorandum d'accord signé récemment concernant le déploiement temporaire de spécialistes dans toute la sous-région Pacifique, y compris en matière d'égalité des sexes, de handicap et de protection.

#### **4.5 Partenariats**

71. Le PAM tirera parti des partenariats et diffusera des connaissances, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, et fournira un appui technique et un soutien en matière de renforcement des capacités aux acteurs provinciaux, nationaux et régionaux, en particulier ceux qui travaillent à la réalisation des ODD 2 et 17, tout en contribuant à la réalisation d'autres ODD, par exemple les ODD 5, 10 et 13. Au-delà des possibilités décrites dans la sous-section précédente, le PAM s'appuiera sur des partenariats avec des entités comme la Banque mondiale et le Ministère du bien-être social, de la condition féminine et de la réduction de la pauvreté des Fidji afin d'harmoniser et d'élargir la base de données sur l'assistance sociale pour que le système national de protection sociale soit plus réactif en cas de choc et qu'il tienne compte de la problématique

femmes-hommes et du handicap à l'occasion de catastrophes futures. Le PAM est partenaire du Partenariat du Pacifique pour la préparation des transferts monétaires et copréside le groupe de travail sur l'assistance monétaire pour l'Asie et le Pacifique. Un mémorandum d'accord qui officialise et concrétise la coordination a été signé entre le PAM et la Communauté du Pacifique – la principale organisation scientifique et technique de la région – ainsi qu'avec l'Université du Pacifique sud. Des accords de même type sont en cours d'élaboration avec le secrétariat du Forum des îles du Pacifique et Oxfam. Une lettre d'intention a récemment été signée avec Data61, la branche recherche de l'Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth, l'entité scientifique du Gouvernement australien. Les activités d'atténuation des effets des changements climatiques que facilite le PAM depuis la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et qui portent sur la décarbonation du transport maritime dans le Pacifique seront menées en partenariat avec l'Université du Pacifique sud, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Communauté du Pacifique et d'autres organismes. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le PAM fait partie de l'équipe Unité d'action des Nations Unies, sous la supervision directe du Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, qui appuie les centres nationaux et provinciaux de gestion des catastrophes, le Département de l'agriculture et de l'élevage, et le Bureau national des statistiques.

72. Le PAM cherche à tirer parti d'importantes opportunités offertes par le secteur privé, par exemple la collaboration avec la start-up australienne YuMe pour élaborer une plateforme adaptée aux dons bilatéraux spontanés, l'entreprise néo-zélandaise Tonkin & Taylor concernant la plateforme PALM d'inventaire des stocks, Digicel de Papouasie-Nouvelle-Guinée s'agissant des sondages par téléphone portable, TruTeq quant à la possibilité d'utiliser la technologie des téléphones mobiles pour les interventions en cas de catastrophe, et Developing Markets Associates concernant la mise en place d'un groupe de travail du Pacifique sur les envois de fonds, en collaboration avec la Banque mondiale.

## **5. Gestion de la performance et évaluation**

### **5.1 Modalités de suivi et d'évaluation**

73. Compte tenu de sa nature innovante, le présent plan stratégique multipays provisoire comprendra une méthode sur mesure de suivi et d'évaluation tenant compte de l'âge et de la problématique femmes-hommes permettant d'évaluer le renforcement des capacités d'intervention de chaque pays dans les domaines de la logistique, des télécommunications d'urgence et de la sécurité alimentaire qui soit attribuable à l'assistance technique du PAM. À cette fin, le PAM mettra au point un cadre factuel allant au-delà de ses outils institutionnels et s'appuyant sur une théorie du changement qui facilite l'élaboration, avec les principales parties prenantes, de chaînes de résultats afin de relier les activités aux résultats escomptés.
74. Les activités de suivi seront coordonnées par des spécialistes des analyses et du suivi basés aux Fidji et effectuées principalement par les coordonnateurs du suivi et de l'évaluation des modules de la logistique, des télécommunications d'urgence et de la sécurité alimentaire au niveau des pays, de manière à réduire le coût élevé des déplacements dans la sous-région du Pacifique. En fonction des besoins et de l'évolution des activités, des effectifs supplémentaires seront recrutés pour assurer le suivi et l'évaluation. Il sera fait appel autant que possible aux compétences et à l'appui du Bureau régional de Bangkok. Le PAM encouragera le suivi conjoint avec les partenaires et d'autres organismes de manière participative. Les questions liées à l'égalité des sexes, à l'âge et au handicap seront prises en compte par tous les outils et toutes les procédures de suivi et d'évaluation.

75. Le PAM utilisera le plus possible la technologie de suivi à distance afin de recueillir des informations en temps réel et de faciliter la gestion centralisée des données. Des bases de données de référence seront établies en fonction des activités mises en œuvre.
76. Les résultats du suivi seront communiqués aux coordonnateurs des modules dans des rapports réguliers, en veillant à en tirer des enseignements programmatiques afin de régler les problèmes et de prendre toutes les mesures correctives nécessaires. Le format et la fréquence des rapports dépendront des besoins des programmes.
77. Le Bureau du PAM aux Fidji effectuera une évaluation décentralisée conjointe avec le système mondial des modules à un stade stratégique pour examiner des aspects spécifiques du plan stratégique multipays provisoire et ses réalisations. Le Bureau de l'évaluation pourrait réaliser une évaluation du portefeuille d'activités au cours de la dernière année d'exécution du plan stratégique multipays provisoire afin d'en mesurer les résultats globaux et d'offrir des possibilités d'apprentissage institutionnel. Des efforts importants seront mis en œuvre pour documenter les enseignements qui en seront tirés afin d'évaluer les signes d'amélioration de la capacité d'intervention, de mesurer l'efficacité des approches et des solutions innovantes de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise, et de comprendre dans quelle mesure ces enseignements pourraient être reproduits à l'échelle mondiale.

## **5.2 Gestion des risques**

### ***Risques stratégiques***

78. Les catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et extrêmes risquent de peser lourdement sur les ressources disponibles, de détourner l'énergie et de neutraliser les acquis puisque le PAM passe continuellement de la préparation aux interventions et au relèvement. Bien que les gouvernements des pays et territoires insulaires du Pacifique et les parties prenantes de l'action humanitaire se disent désireux de surmonter les obstacles à l'efficacité des interventions d'urgence, des ressources financières et humaines suffisantes n'ont pas encore été allouées pour permettre aux parties prenantes de réagir efficacement en cas de choc. Le manque de personnel ou la rotation rapide de celui-ci pourraient compromettre les mesures de renforcement des capacités et la capacité d'actualisation et de production des données ainsi que de suivi de la situation des populations concernées.
79. Les dépenses de fonctionnement dans le Pacifique sont élevées, et un financement insuffisant pourrait entraver la capacité du PAM d'obtenir les effets directs escomptés. Le PAM entend réduire ce risque en diversifiant son portefeuille de donateurs.
80. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec les partenaires nationaux afin que prévale une compréhension commune des coûts et des avantages liés à la réalisation des objectifs définis en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Il cherchera des possibilités d'apprentissage par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et plaidera pour que les gouvernements investissent dans ces domaines. Il collaborera également avec les universités locales, la société civile et le secteur privé afin de renforcer les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Il étudiera des mécanismes de financement innovants, y compris par le secteur privé, les banques multilatérales et bilatérales et les guichets de financement de l'action climatique. Une stratégie de sensibilisation utilisant des données et des exemples de réussite peut servir à susciter et à maintenir la volonté politique et les investissements nécessaires à l'élaboration et au maintien de plans nationaux globaux qui considèrent la gestion des situations d'urgence et la réduction des risques de catastrophe comme faisant partie intégrante du développement à long terme et non comme une question distincte nécessitant des efforts et des investissements supplémentaires.



### **Risques opérationnels**

81. Les inégalités structurelles entre les sexes et les normes et pratiques socioculturelles discriminatoires, en particulier les violences sexistes, constituent des risques pour la bonne mise en œuvre du présent plan stratégique multipays provisoire. Le PAM adoptera et promouvra une approche tenant compte de la problématique femmes-hommes dans toutes les activités des modules en faveur de l'égalité des sexes, dont l'absence pourrait constituer un obstacle majeur à la réalisation des objectifs durables à long terme. Ces activités consisteront notamment à renforcer les compétences des groupes et des homologues gouvernementaux liées à la problématique femmes-hommes et à établir si possible des partenariats avec des institutions attachées à l'égalité entre les sexes.

### **Risques fiduciaires**

82. Hormis en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les opérations menées dans le Pacifique présentent relativement peu de risques liés à la sécurité. La structure de bureau multipays dispose des procédures opérationnelles et des systèmes requis pour gérer les risques liés à la sécurité, qui sont conformes aux Normes minimales de sécurité opérationnelle prescrites par le Département de la sûreté et de la sécurité. Dans le cadre de la planification fondée sur des scénarios réalisée par un analyste de la sécurité du bureau régional, des mesures d'atténuation seront mises en place afin de garantir au maximum la continuité des opérations en cas de problème soudain lié à la sécurité, à la situation politique ou à l'environnement. Du personnel de sécurité supplémentaire pourrait être affecté en Papouasie-Nouvelle-Guinée en fonction des besoins des programmes.

## **6. Des ressources axées sur les résultats**

### **6.1 Budget de portefeuille de pays**

83. Le budget nécessaire à la mise en œuvre du présent plan stratégique multipays provisoire pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2022 s'élève à 12 925 215 dollars. Sur ce montant, 3 millions de dollars sont alloués aux activités menées en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le budget annuel requis est d'environ 4 millions de dollars, avec de légères augmentations pour les deuxième et troisième années d'exécution du plan stratégique multipays provisoire, lorsque le PAM intensifiera ses activités dans la région.

<b>TABLEAU 1: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)</b>					
<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année 4</b>	<b>Total</b>
1	2 106 420	4 290 452	4 511 524	2 016 818	<b>12 925 215</b>

84. Des ressources suffisantes seront allouées à la mise en œuvre des activités de sensibilisation concernant l'égalité des sexes qui font partie intégrante et sont un produit escompté du présent plan stratégique multipays provisoire.

### **6.2 Perspectives de financement**

85. Comme le budget est modeste, le PAM prévoit de mobiliser pleinement les fonds nécessaires auprès de donateurs clés pour la région, qui pourraient inclure l'Australie, le Canada, la Chine, les États-Unis, la France, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, le Royaume-Uni et l'Union européenne. En outre, le PAM sollicitera des contributions et des engagements, qu'il s'agisse de ressources complémentaires ou en nature, auprès d'entreprises privées et de fondations pour financer les biens matériels et le capital humain. Des ressources supplémentaires sont attendues des contributions en

nature des gouvernements hôtes du Pacifique, sous forme de personnel, d'utilisation d'équipements publics, d'exemption de droits et d'autres dispositions.

### **6.3 Stratégie de mobilisation des ressources**

86. Fort des résultats obtenus, le PAM cherchera à fidéliser les donateurs existants et s'emploiera à élargir sa base de donateurs. Une stratégie de mobilisation des ressources sera élaborée et régulièrement mise à jour, en étroite collaboration avec l'unité chargée des partenariats du bureau régional et les unités techniques et le Département des partenariats et de la gouvernance du Siège. Conformément à la stratégie, le PAM étudiera d'autres possibilités avec de nouveaux acteurs, notamment des entités du secteur privé et des fondations, et il envisagera des formules innovantes de financement durable. L'importance et les avantages du plan stratégique multipays provisoire seront clairement relayés auprès du secteur privé pour l'encourager à y contribuer, le PAM s'employant également à mobiliser de nouveaux pays donateurs.
87. L'un des aspects essentiels de la stratégie de mobilisation des ressources consiste à faire mieux connaître l'impact des projets du PAM. Une documentation et des études de cas portant sur des projets clos ou en cours seront élaborées ou actualisées avec les gouvernements hôtes et les partenaires d'exécution. Le site Web du PAM et les réseaux sociaux serviront de plateforme interactive de communication des meilleures pratiques et des réalisations. Le PAM s'efforcera de renforcer son attractivité et de toucher un plus large public à l'aide de matériel infographique et de cartes. Les réalisations du PAM seront présentées lors d'ateliers et de conférences et d'autres occasions pertinentes. Les partenaires du projet seront encouragés à les présenter au cours de manifestations importantes, à participer à des séances plénières et thématiques sur la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise ou d'autres sujets pertinents.

## ANNEXE I

## CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE MULTIPAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LE PACIFIQUE (2019-2022)

**But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**

**Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD**

**Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD**

**Effet direct stratégique 1: Les personnes vulnérables des pays et territoires insulaires du Pacifique bénéficient en temps voulu d'une assistance appropriée, coordonnée et ininterrompue de manière à remédier aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition occasionnés par des catastrophes**

Catégorie d'effet direct correspondante:  
Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Des ressources financières et humaines suffisantes sont disponibles pour faciliter une intervention adéquate en cas de catastrophe. Les rôles et responsabilités au niveau du Gouvernement/partenaire sont bien définis, y compris le rôle de la communauté internationale.

Des partenariats efficaces sont en place pour faciliter les interventions en cas de catastrophe et le renforcement des capacités.

**Indicateurs d'effet direct**

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Taux de satisfaction des usagers

**Activités et produits**

**4. Fournir un soutien aux institutions nationales, provinciales et régionales et aux autres partenaires, y compris ceux du secteur privé, en matière de développement d'outils améliorés et innovants et de renforcement des capacités pour accroître la résilience face aux catastrophes liées au climat et à leur impact sur les populations (renforcement des capacités institutionnelles)**

Des capacités, des outils, des systèmes et des procédures renforcés et novateurs tenant compte de l'évolution du climat. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

**2. Par le biais du module des télécommunications d'urgence, fournir aux organismes nationaux de gestion des catastrophes et aux autres institutions et partenaires compétents au niveau national et régional un soutien pour améliorer l'infrastructure de communication d'urgence et les mécanismes de coordination (renforcement des capacités institutionnelles)**

Une infrastructure de télécommunications d'urgence et des capacités de coordination renforcées au niveau national. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Une infrastructure de télécommunications d'urgence et des capacités de coordination renforcées au niveau national. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Une infrastructure de télécommunications d'urgence et des capacités de coordination renforcées au niveau national. (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

**3. Par le biais du module de la sécurité alimentaire, fournir aux organismes nationaux de gestion des catastrophes et aux autres institutions et partenaires compétents au niveau national et régional un soutien portant sur l'analyse des données tenant compte de l'inclusion et de la problématique femmes-hommes, l'estimation des besoins d'urgence, les systèmes d'alerte rapide, ainsi que l'élaboration d'interventions à l'appui de la sécurité alimentaire et la coordination de leur exécution après une catastrophe (renforcement des capacités institutionnelles)**

Une conception et une coordination renforcées de l'intervention d'urgence liée à la sécurité alimentaire et à la nutrition. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Une conception et une coordination renforcées de l'intervention d'urgence liée à la sécurité alimentaire et à la nutrition. (K: Partenariats appuyés)

**1. Par le biais du module de la logistique, fournir aux organismes nationaux de gestion des catastrophes et aux autres institutions et partenaires compétents au niveau national et régional un soutien pour améliorer la coordination logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement en situation d'urgence (renforcement des capacités institutionnelles)**

Une coordination du dispositif logistique d'urgence et des procédures d'approvisionnement renforcées. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Une coordination du dispositif logistique d'urgence et des procédures d'approvisionnement renforcées. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

**ANNEXE II**

<b>VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)</b>	
	<b>Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17</b>
	<b>Effet direct stratégique 1</b>
Transferts	8 045 110
Mise en œuvre	1 871 451
Coûts d'appui directs ajustés	2 219 790
<b>Total partiel</b>	<b>12 136 352</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	788 863
<b>Total</b>	<b>12 925 215</b>

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PALM	cartographie logistique pour le Pacifique
PIB	produit intérieur brut
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance